

# DIMILIN® FLO

Insecticide spécifique pour le contrôle des chenilles défoliatrices.

Page 1/4

Fiche technique : Version 10.1 - Mai 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

## Sélectif et spécifique

- ▶ Action ovicide et larvicide
- ▶ Persistance d'action

- ▶ Sélectif des végétaux
- ▶ Respectueux de l'environnement

**Sans effet ni résultat, sauf sur les chenilles.**

**DIMILIN® FLO** est efficace sur les chenilles défoliatrices, les Mineuses, les Tordeuses des arbres et arbustes d'ornements, les chenilles phytophages des rosiers. Il est utilisé pour la protection de la partie aérienne des végétaux.

### Bombyx cul-brun

Les chenilles portent des poils urticants et consomment le feuillage au fur et à mesure de la reprise de végétation. Très polyphage, elles se nourrissent de la plupart des feuillus, en particulier les chênes, le châtaignier et les fruitiers.

### Bombyx disparate

Les chenilles sont très voraces et entraîne la défoliation complète des végétaux. Elles se nourrissent d'un grand nombre d'espèces d'arbres et d'arbustes en particulier les chênes à feuilles caduques, les chênes-verts ainsi que les chênes-lièges.

### Cheimatobie

Les chenilles se développent aux dépens de nombreux feuillus et des fruitiers. Dès l'éclosion de fin mars à mi-avril, les chenilles s'alimentent en pénétrant les bourgeons jusqu'en mai / juin.

### Processionnaire du pin

Les chenilles sont grégaires, urticantes et leur activité est nocturne. La plupart des pins sont attaqués ainsi que les cèdres.

### Processionnaire du Chêne

L'éclosion groupée des chenilles a lieu au printemps au moment du débourrement des chênes à feuilles caduques. Elles s'alimentent sur le feuillage jusqu'en juillet.

### Mineuse du Marronnier

Lépidoptère invasif, la population de ce ravageur est multipliée par 10 à chaque génération, entraînant sur les arbres des dégâts considérables. Selon les conditions climatiques, 3 générations (voire 5) se développent dans l'année avec un cycle unitaire de 6 à 11 semaines. Les 4 premiers stades larvaires (sur 6) mines les feuilles pendant une durée de 20 à 45 jours, provoquant le brunissement puis la chute des feuilles. Les mines (galeries) sont très repérables (d'abord petites et allongées, puis circulaires et parallèles aux nervures). L'utilisation d'une phéromone spécifique permet d'identifier la présence de l'insecte mais le piégeage, même massif, ne permet pas de lutter efficacement contre l'accroissement exponentiel du ravageur.



Liquide

### Tordeuse verte du chêne

Les chenilles pénètrent les bourgeons et terminent leur développement sur le feuillage des chênes, ce qui compromet gravement la croissance des arbres et la formation des glands. Ce ravageur se développe sur tous les chênes.

## Mode d'action

**DIMILIN® FLO** possède une double action larvicide d'ingestion en bloquant le cycle des mues et ovicide de contact en détruisant les œufs déposés sur le feuillage. Il n'a pas d'effet sur les insectes adultes (papillons), les abeilles (couvain et adultes), l'entomofaune auxiliaire et utile.

Une fois ingéré par les chenilles, il perturbe et empêche la formation de la chitine des tissus cuticulaires du ravageur. Les larves meurent au moment de la mue suivante. Cette mortalité est échelonnée selon le stade de développement et la fréquence des mues. Une larve traitée au stade L2 ne peut donner une larve L3 viable.

**DIMILIN® FLO** est fortement absorbé par les matières organiques et les colloïdes du sol. Il se dégrade rapidement par voie microbienne. Stable sur le feuillage car photo stable, il est doté d'une persistance d'action de 3 à 4 semaines. En pépinières, il ne doit être utilisé sur les végétaux proches de la commercialisation car le traitement peut salir le feuillage.

**Persistance d'action : 3 à 4 semaines**

# DIMILIN® FLO

Insecticide spécifique pour le contrôle des chenilles défoliatrices.

Page 2/4

Fiche technique : Version 10.1 - Mai 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

## Dose d'emploi

**DIMILIN® FLO** s'utilise par pulvérisation après dilution dans l'eau. Le volume d'eau variera en fonction de la taille des végétaux et de la densité du feuillage. Pulvériser l'ensemble du végétal (feuillage, tronc, tige et rameaux) jusque dans leur partie haute.

Pour les grands arbres, veiller à bien toucher la partie supérieure du houppier.

Dans la pratique, compter selon le nombre et la hauteur des arbres :

Nombre	< 5 mètres	5 à 10 mètres	10 à 20 mètres
1	6 à 7 litres	9 à 10	12 à 14
3	18 à 20	27 à 30 litres	39 à 43
5	30 à 33	45 à 50	65 à 72
40	240 à 270	360 à 400	510 à 570 litres
100	600 à 670	900 à 1 000	1 280 à 1 430

### DIMILIN® FLO

Chenilles défoliatrices	0.032 l/ha (32 cc)
Tordeuses	0.032 l/ha (32 cc)
Mineuses	0.066 l/ha (66 cc)

Dose/ha d'eau

#### Remarques :

- o L'association avec un adjuvant non ionique est recommandée. La bouillie sera ainsi plus homogène, la répartition sur la surface des végétaux sera meilleure et le risque de lessivage réduit.
- o Lors de conditions climatiques difficiles (froid et sécheresse), l'efficacité peut être ralentie ou diminuée, (forte chaleur et fort ensoleillement), il est recommandé de traiter le soir.

**Délai sans pluie : 3 heures**

## Epoque d'utilisation

**DIMILIN® FLO** est actif quelque soit le stade larvaire du ravageur, ce qui facilite énormément la programmation des traitements et donne une grande souplesse pour les interventions. Toutefois, les traitements se feront de préférence :

- o à partir du moment où 50 % du feuillage des végétaux est développé,
- o dès l'observation des premières chenilles afin de limiter les dégâts.



J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

#### Bombyx cul-brun

en fonction du développement de la végétation et des conditions climatiques.

			▲	▲	■	■		■	▲	■		
--	--	--	---	---	---	---	--	---	---	---	--	--

#### Bombyx disparate

en fonction du développement de la végétation des arbres.

			▲	■	■	■						
--	--	--	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--

▲ Epoque indicative d'intervention

■ Période de défoliation et de dégâts

**Efficacité : quelque soit le stade larvaire des chenilles**

# DIMILIN® FLO

Insecticide spécifique pour le contrôle des chenilles défoliatrices.

Page 3/4

Fiche technique : Version 10.1 - Mai 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

## Cheimatobie

en fonction des conditions climatiques.

			▲	▲	▲	▲					
--	--	--	---	---	---	---	--	--	--	--	--

## Mineuse du marronnier

en fonction du développement de la végétation (avec ramassage des feuilles tombées au sol).

			▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
--	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---

## Mineuse du marronnier

en fonction du développement de la végétation (avec ramassage des feuilles tombées au sol).

			▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲
--	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---

## Processionnaire du chêne

en fonction du développement de la végétation des arbres.

			▲	▲	▲	▲	▲				
--	--	--	---	---	---	---	---	--	--	--	--

## Processionnaire du pin

de préférence aux stades larvaires L1, L2, L3, en septembre/octobre, voire en novembre.

	▲	▲							▲	▲	▲
--	---	---	--	--	--	--	--	--	---	---	---

## Tordeuse verte du chêne

en fonction du développement de la végétation des arbres.

			▲	▲	▲	▲					
--	--	--	---	---	---	---	--	--	--	--	--

▲ Epoque indicative d'intervention

■ Période de défoliation et de dégâts

**Sans effet sur les insectes, les abeilles, l'entomofaune auxiliaire**

## Recommandations

### Au cours du stockage :

Toujours conserver les produits dans leur emballage d'origine. Les stocker dans un local réservé à cet usage, frais, sec, bien ventilé et fermant à clef. Les stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité disponible sur [www.arole-pfb.fr](http://www.arole-pfb.fr) >> ou [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) >>

### Au cours de l'emploi :

Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact ou de projections accidentelles, se laver immédiatement. En cas d'irritation ou le malaise appeler un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Bien vider et rincer 3 fois à l'eau les emballages au moment du remplissage de la cuve et vider cette eau dans le pulvérisateur. Traiter en absence de vent.

### Nettoyage du matériel :

Après traitement, rincer soigneusement la cuve en actionnant la pompe afin de nettoyer aussi tuyauteries et buses. Epancher l'eau de rinçage et les reliquats de bouillie après avoir dilué 5 fois à l'écart de tout point d'eau et de cultures, si possible sur la zone déjà traitée (ne jamais vidanger dans un caniveau, un égout ou une surface imperméable). Si l'appareil est utilisé ultérieurement pour d'autres types de traitement, il est impératif de bien le nettoyer afin d'éliminer toutes traces de produit susceptibles de provoquer des dégâts lors de la prochaine utilisation.

### Gestion des emballages :

Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit ; rincer soigneusement le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur (ou dans la cuve de rinçage pour l'injection directe). Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique (exemple Adivalor).

## Bonnes pratiques phytopharmaceutiques

10 gestes responsables et professionnels

### AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (ajout anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes Adivalor.

# DIMILIN® FLO

Insecticide spécifique pour le contrôle des chenilles défoliatrices.

Page 4/4

Fiche technique : Version 10.1 - Mai 2014 (annule et remplace les éditions précédentes)

## DIMILIN® FLO

Insecticide spécifique contre les chenilles défoliatrices.

AMM : N° 9100156

Usages autorisés :

- Arbres et arbustes d'ornement / Ravageurs divers
- Productions horticoles / Rosier / Chenilles phytophages

Doses autorisées :

- Mineuses des feuillus et des résineux 0.066 l/hl
- Chenilles phytophages des rosiers 0.066 l/hl
- Chenilles défoliatrices des feuillus et des résineux 0.032 l/hl
- Tordeuses des feuillus 0.032 l/hl

Composition : 150 g/l de diflubenzuron

Formulation : Liquide - Suspension concentrée (SC)

Classement santé et environnement : N Dangereux pour l'environnement – R50/53

ZNT (zone non traitée) : 5 mètres

Stockage et transport : Hors gel et se référer à la FDS

Conditionnement : Bidon 5 litres (par 4)

Marque enregistrée Chemtura

Distribution Arole PFB (Agrément : N° IF00198)

### AROLE PFB

Siège social : 620, avenue Blaise Pascal – Z.I. – B.P. N°6 – 77551 Moissy-Cramayel Cedex – France

Tél. (33) 01 64 88 93 05 – Fax : (33) 01 64 88 92 80 - Courriel : [arole@arole.fr](mailto:arole@arole.fr) >> - Documentation : [www.arole-pfb.fr](http://www.arole-pfb.fr) >>

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISER LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.**

**AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez, sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole et tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces, la pression parasitaire... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.

Actualisé sur [arole-pfb.fr](http://arole-pfb.fr)